

Opération de Développement Rural - Dalhem

Compte rendu de la CLDR 3

Warsage, le 26 juin 2025

Présences :

Nombre de membres présents : 28

Citoyens			23/38
BECKERS Jonathan	P	LEDENT Philippe	P
BELLEFLAMME Serge	P	LEMOINE Geert	P
BOSCH Michel	P	LONNEUX Guy	P
CAPRASSE Bernard	A	MALCHAIRE Eveline	A
CRANSVELD Alice	P	MARQUET Arnaud	P
DECKERS Marie-Rose	P	MARTIN-NIHON Danielle	P
DOFFE Robert	P	MARTINUSSEN Jules	P
DONNEAU Jean-Claude	P	MILCENT Amélie	E
ELSERMANS Luc	P	NIBUS Roland	P
ENNOT Eliane	P	PIERRE Eric	E
FERRARA Sophie	E	PIRON Daniel	P
FROIDMONT Anne-Françoise	A	SCHILS Anne-Sophie	A
GHYSEN Caroline	A	SCHROUFF Georges	P
HOUBEAU Benoît	P	SMEETS Didier	D
HOUTERMANS Richard	A	VOOS Astrid	E
JONGEN Jessica	D	VOOS Vincent	E
JORIS Nicole	E	WALTHERY Claire	P
LINKENBERG Patrick	E	WIELS Charles	P
LECHANTEUR Bernard	P	WILLAME Olivier	P
Membres du Conseil Communal			7/8
BAGUETTE Nathalie	E	CREMA Daniela	P
CAPS Virginie	P	DECKERS Evelyne	A
CHARLIER Marie	P	DEFAUWES Benoît	P
CRAUWELS Joseph	P	LEBEAU Caroline	E

- Pour l'Administration communale** : Julia VOGTS (agent relais de l'ODR) ;
- Pour le bureau d'étude** : Maureen Schmetz (Sen5)
- Pour la FRW** : Sarah MAQUET et Vincent LEGRAND, agents de développement

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente
3. Validation du Diagnostic partagé
4. Proposition de Stratégie (Présentation par Sen5)
5. Projets proposés lors des consultations
6. Proposition de groupes de travail pour la rentrée
7. Organisation des visites de villages
8. Divers
9. Agenda

Lexique :

ODR : Opération de Développement Rural

CLDR : Commission Locale de Développement Rural

PCDR : Programme Communal de Développement Rural

DR : Développement Rural

1. Accueil des participants

Sarah Maquet présente l'ordre du jour et explique brièvement le déroulement de la soirée.

2. Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu des CLDR sont soumis à l'approbation des membres.

Un membre ne comprend pas l'information concernant la Fondation Elzéard. Il ne pense pas que les terrains ont doublé de prix. D'après lui, même si l'augmentation existe, le rôle de la Fondation n'est certainement pas à l'origine d'une augmentation des prix. Les jeunes savent toujours acheter. Dès qu'un terrain est mis en vente, il est vite racheté.

A part cette remarque, le compte rendu est approuvé.

L'ensemble des comptes rendus approuvés est disponible dans l'onglet CLDR du site de l'opération. (<https://www.pcdr-dalhem.info/>)

Sarah Maquet précise qu'une page privée est également accessible pour les membres de la CLDR, où sont regroupés les documents de travail. Il est demandé de ne pas partager ce lien, ni les documents associés. Ceux-ci seront rendus publics sur le site officiel une fois validés par la CLDR.

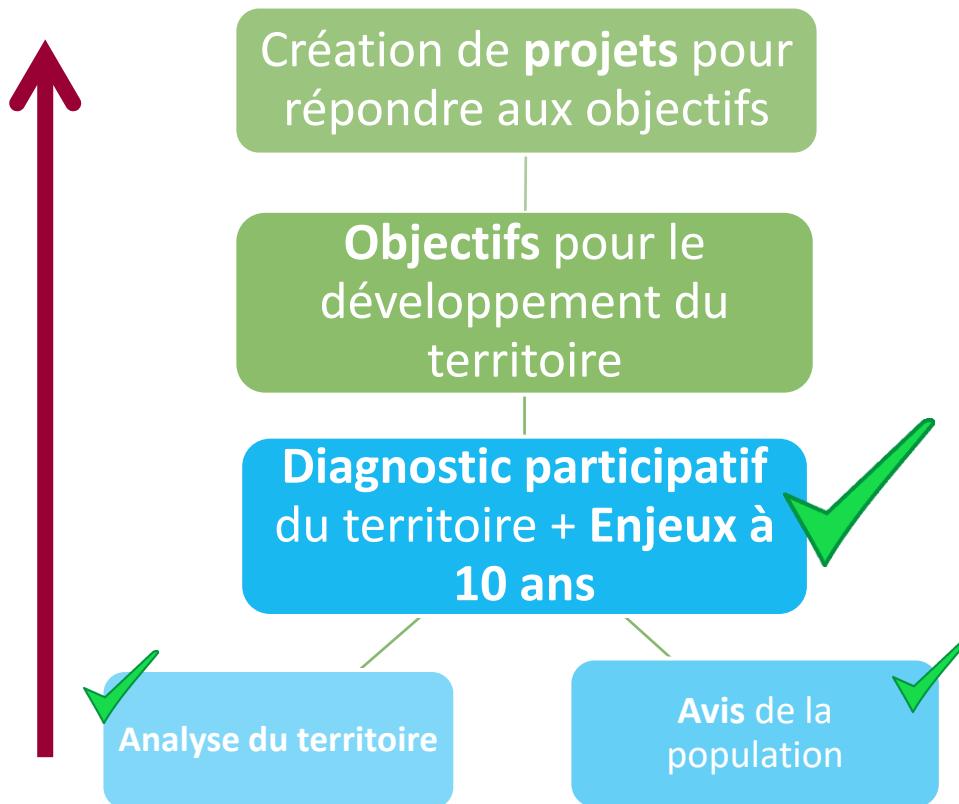
3. Validation du Diagnostic partagé

Sarah Maquet demande si nous pouvons adopter le diagnostic partagé. Avec les quelques remarques émises lors de la dernière CLDR, le diagnostic partagé est approuvé.



4. Proposition de stratégie (Présentation par Sen5)

Sarah explique les notions d'enjeux, d'objectifs et de projets.



Elle prend l'exemple de la poubelle qui déborde :

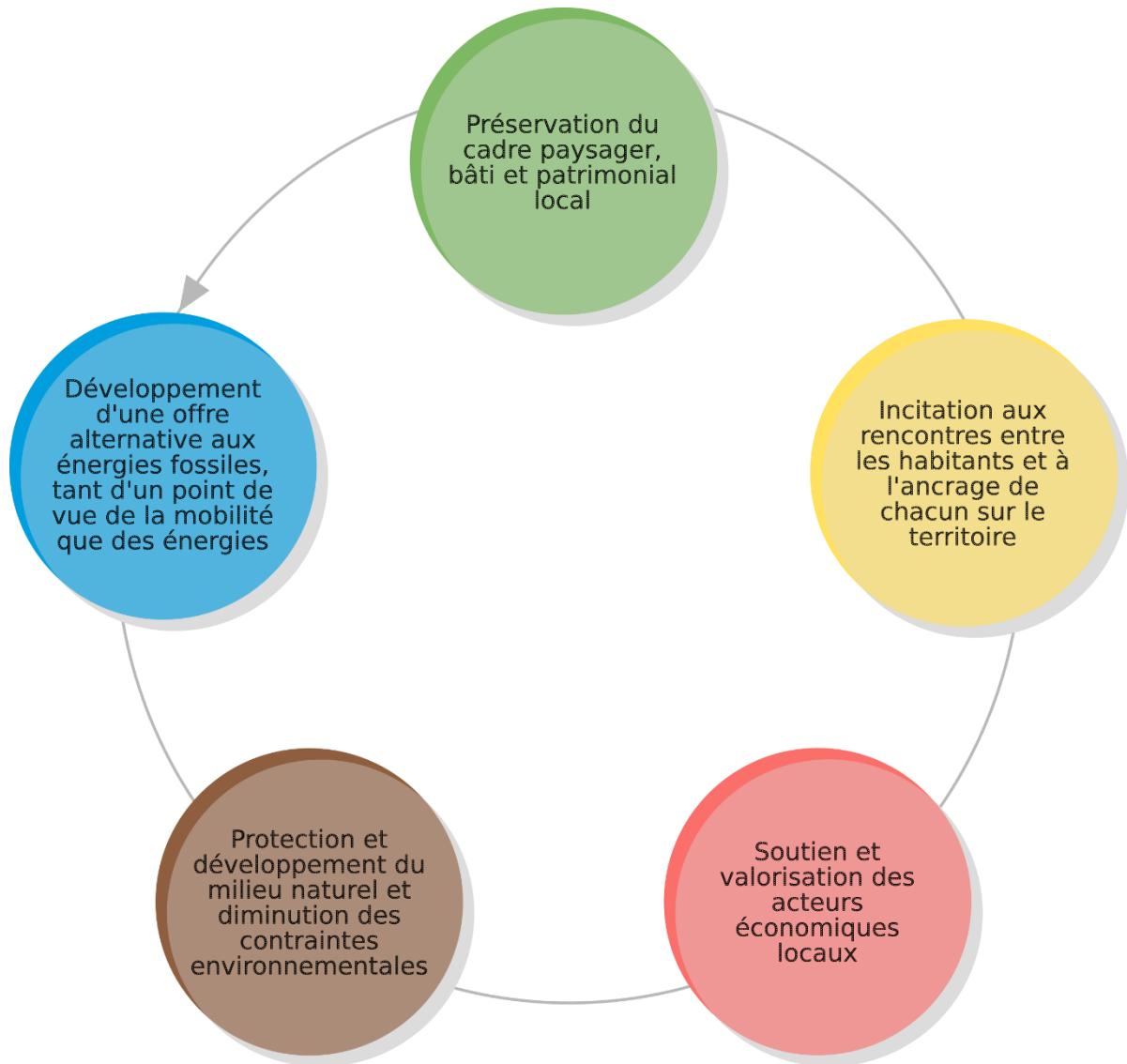
Diagnostic partagé	Analyse du territoire	Les poubelles débordent
	Avis de la population	Il fait sale dans notre environnement
Enjeu	Offrir un cadre de vie propre, agréable et sain pour tous	
Objectifs opérationnels	Faciliter le tri des déchets	Inciter les habitants à composter les déchets organiques
Projets - actions	Organisation d'un achat commun de poubelles à tri	Mise en place d'une lombriculture citoyenne
		Création de compost par quartier

Il est important de signaler qu'il y aura des allers-retours entre ces concepts. Nous serons vigilants que chaque objectif ait des projets et vice versa que chaque projet réponde à un des objectifs qui sera défini.

Vincent Legrand de la FRW ajoute qu'il est important de se mettre d'accord car ce sont ces objectifs qui vont définir les groupes de travail sur les projets à mener. Ce sera le cadre de travail qui va nous occuper dans les mois qui viennent.

Maureen Schmetz du bureau Sen5 présente une proposition d'enjeux et d'objectifs. Ceux-ci découlent donc du diagnostic partagé.

Tout d'abord 5 enjeux découlent du diagnostic partagé. Ils n'ont pas de priorité d'importance les uns sur les autres. C'est pourquoi, ils sont présentés en forme de cercle.



- Une personne ne saisit pas la notion de contraintes environnementales.

L'idée est de parler de la pression qui pèse sur l'environnement de manière générale à travers toute une série d'éléments divers : pollution de l'air, de l'eau, du sol, Et principalement par l'effet de l'homme (pratiques industrielles, agricoles, urbanistiques, ...).

- Une autre personne se pose la question de la représentation de la Commission. Nous sommes 48 membres. Aujourd'hui nous sommes 28 personnes présentes. Sommes-nous assez représentatifs pour faire ce travail de définition d'une stratégie ?

La Commission est composée de citoyens désireux de s'investir au profit de la collectivité. Il n'y a pas de réelle représentativité de l'ensemble de la population mais en temps que citoyen actif et engagé dans cette mission, les membres de la Commission ont la légitimité légale pour faire ces propositions. Il y aura de toute façon encore un moment où la population sera consultée sur la proposition de programme de développement rural que la CLDR aura réfléchi.

5. Méthodologie

Le but de cette réunion est de demander aux membres de réagir et d'adopter une proposition de stratégie afin d'avancer sur base d'une proposition de l'auteur.

Il y a 5 objectifs fondamentaux. Derrière chacun de ces objectifs nous retrouvons des sous-objectifs plus opérationnels. Ces objectifs feront l'objet de groupe de travail à l'automne afin de proposer des projets concrets (matériel et immatériel).

Des panneaux sont collés sur les murs de la salle. Ils reprennent par enjeu, les différents objectifs proposés par l'auteur.



Nous avons ajouté le nom des différents Groupes de Travail (GT) avec les objectifs qui seront traités dans ces GT.

Nous avons demandé aux membres de mettre tout d'abord une gommette verte s'ils sont d'accord avec l'objectif. S'ils ne le sont pas ou s'ils ont une remarque, ils mettent une gommette jaune et mettent un post-it jaune dans la case commentaire avec leur point de vue.

Nous passons ensuite en revue les libellés des objectifs avec les remarques afin de les valider ou éventuellement les modifier.

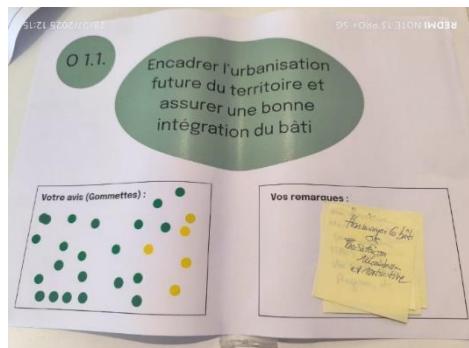
D'une manière générale, les objectifs sont bien libellés (beaucoup de gommettes vertes) et reflètent bien les préoccupations des citoyens de l'entité de Dalhem.

6. Résultats de la Méthode :

(Notes prises par SEN5)

ENJEU 1 : Préservation du cadre paysager, bâti et patrimonial local

- O 1.1 : Encadrer l'urbanisation future du territoire et assurer une bonne intégration du bâti



Remarques :

- Importance de définir les noyaux villageois. Pas de villages discontinus, plus de (moins) de bâti dans les campagnes > Contraintes communales/SDC
- Harmoniser le bâti mais pas de façon monotone et restrictive > A nouveau des contraintes s'appliquent

Ok pour la formulation de l'objectif.

- O 1.2 : Préserver et renforcer les spécificités paysagères et patrimoniales



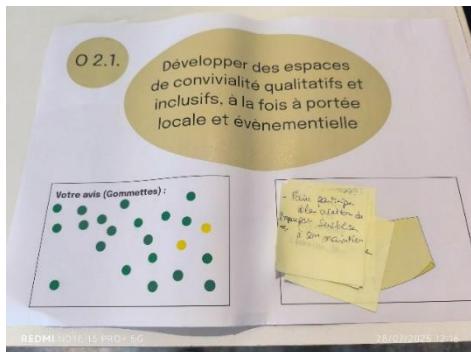
Remarques :

- Aménagement du monument des anciens combattants à Warsage > projet
- Nettoyage des sentiers > projet
- Conserver en état naturel les chemins de campagne car souvent en dur. > nécessité de ne pas artificialiser tous les chemins, il faut en laisser en terre même si du coup, ils ne sont pas accessibles par les poussettes, etc.

Ok pour la formulation de l'objectif.

ENJEU 2 : Incitation aux rencontres entre les habitants et à l'ancrage de chacun sur le territoire

- O 2.1 : Développer des espaces de convivialité qualitatifs et inclusifs, à la fois à portée locale et évènementielle

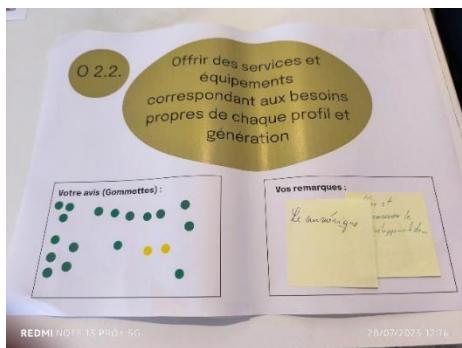


Remarques :

- Tenir compte de la quiétude des quartiers + de la fonctionnalité mixte.
- Faire participer à la création de l'espace (lors de la réflexion/réalisation de projet par exemple = co-construire avec les habitants) pour sensibiliser à son maintien.

OK pour la formulation de l'objectif.

- O 2.2 : Offrir des services et équipements correspondant aux besoins propres de chaque profil et génération



Remarques :

- Fracture numérique > projet
- Promouvoir le développement durable

Ok pour la formulation de l'objectif.

- O 2.3 : Proposer des logements adaptés aux besoins actuels et futurs de tous les profils sociaux et démographiques

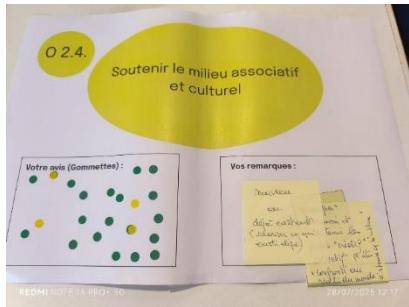


Remarques :

- Responsabiliser les promoteurs immobiliers > Projet
- Imaginer une forme de collocation pour les ainés encore en forme > Projet
- Les projets immobiliers devraient être intégrés dans une vision de mobilité.

Ok pour la formulation de l'objectif.

- **O 2.4 : Soutenir le milieu associatif et culturel**



Remarques :

- Valoriser ce qui existe déjà
 - Diversifier et s'offrir au monde collectif et ne pas rester chez soi
 - Il faut trouver un équilibre entre une culture festive, patrimoniale, etc. avec une culture créative.

Ok pour la formulation de l'objectif.

- O 2.5 : Encourager les liens et la communication entre tous les acteurs du territoire (habitants, politiques, associations, ...)



Remarques :

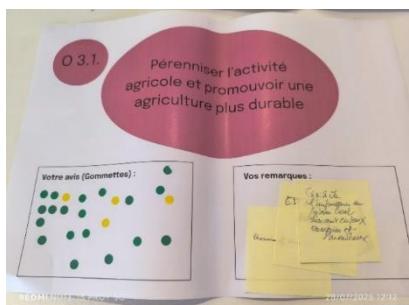
- Créer un agenda communal > projet
 - Créer un réseau social privé > projet
 - Quid de la fracture numérique ? à ajouter dans l'objectif.
 - C'est important mais moins une priorité pour les projets.
 - Informer sur les problèmes sismiques et les biens communes.
 - Lien intergénérationnel entre la future crèche et la maison de repos.

Formulation de l'objectif à modifier pour ajouter la notion de fracture numérique :

- **SEN5 propose d'affiner l'objectif par rapport aux remarques** : « Encourager les liens et la communication entre tous les acteurs du territoire (habitants, politiques, associations, ...) et assurer un accès à l'information pour tous »

ENJEU 3 : Soutien et valorisation des acteurs économiques locaux

• **O 3.1 : Pérenniser l'activité agricole et promouvoir une agriculture plus durable**

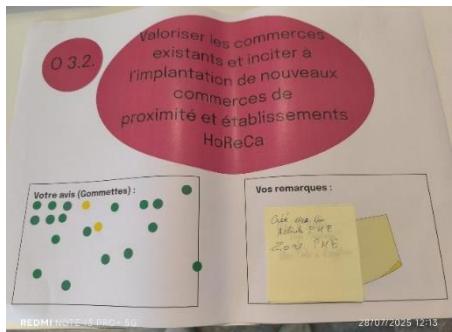


Remarques :

- Modifier l'objectif : mettre Développer (a un côté plus durable), promouvoir pour pérenniser l'activité agricole ... Objectif à définir pendant le GT
 - Quid de l'agriculture au niveau local ?

Formulation de l'objectif à modifier mais pas pour le moment ! Le Groupe de travail y dédié validera un libellé plus proche des attentes des citoyens

- **O 3.2 : Valoriser les commerces existants et inciter à l'implantation de nouveaux commerces de proximité et établissements HoReCa**

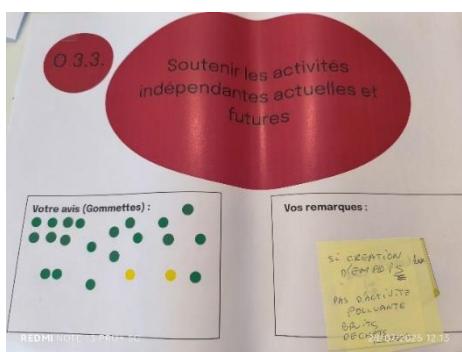


Remarques :

- Horeca type Fourons, PUB à l'anglaise > projet
- Créer un lieu d'activités PME pour les activités indépendantes > projet

Ok pour la formulation de l'objectif.

- **O 3.3 : Soutenir les activités indépendantes actuelles et futures**



Remarques :

- Ok pour la création d'emplois mais pas d'activités polluantes (bruits, rejets, déchets, ...)
- Aide à l'entreprenariat > projet

Formulation de l'objectif à modifier :

SEN5 propose d'affiner l'objectif par rapport aux remarques :
« Soutenir les activités indépendantes actuelles et futures compatibles avec le cadre de vie local »

- **3.4 : Promouvoir les attraits touristiques et inciter au tourisme « lent »**



Remarques :

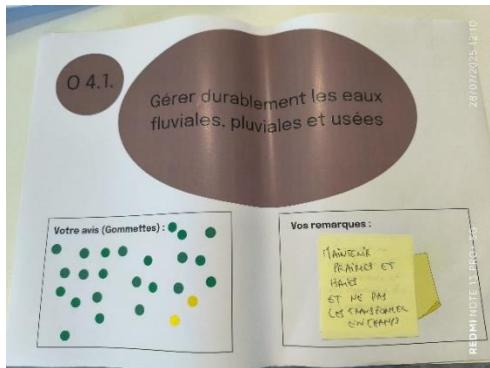
- A la place de mettre « inciter » c'est garder le terme « promouvoir »
- Définir ce qu'est un tourisme « lent » et changer le terme par « tourisme doux »
- Généralisation des voies protégées > projet

Formulation de l'objectif à modifier : Nouvelle proposition de SEN5 : « Promouvoir les attraits touristiques et le tourisme « doux » »

ENJEU 4 : Protection et développement du milieu naturel et diminution des contraintes environnementales

Nouvelle proposition de SEN5 : « Protection et développement du milieu naturel et diminution des impacts des contraintes environnementales »

- **O 4.1 : Gérer durablement les eaux fluviales, pluviales et usées**

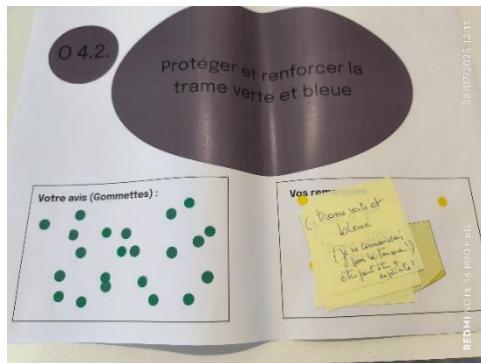


Remarques :

- Bien prendre en compte les expériences lors de nouvelles urbanisations > réflexion dans les projets

Ok pour la formulation de l'objectif.

• O 4.2 : Protéger et renforcer la trame verte et bleue

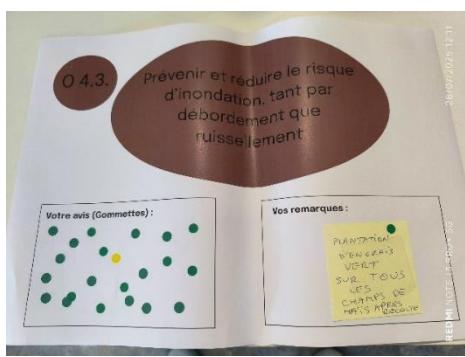


Remarques :

- Définir ce qu'est « la trame verte » et la « trame bleue » car la notion de liaison est intéressante. Pour le GT, parler plutôt de « biodiversité et nature ».

Ok pour la formulation de l'objectif

- 4.3 : Prévenir et réduire le risque d'inondation, tant par débordement que par ruissellement



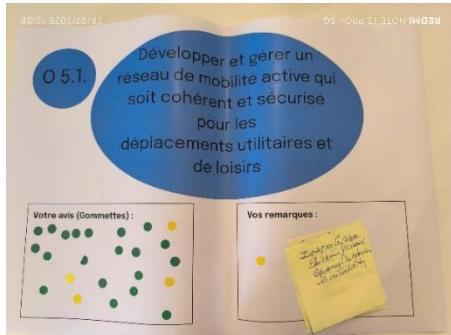
Remarques :

- Plantations d'engrais vert sur tous les champs -> projet

Ok pour la formulation de l'objectif.

ENJEU 5 : Développement d'une offre alternative aux énergies fossiles, tant du point de vue de la mobilité que de l'énergie

- O 5.1 : Développer et gérer un réseau de mobilité active qui soit cohérent et sécurisé pour les déplacements utilitaires et de loisirs

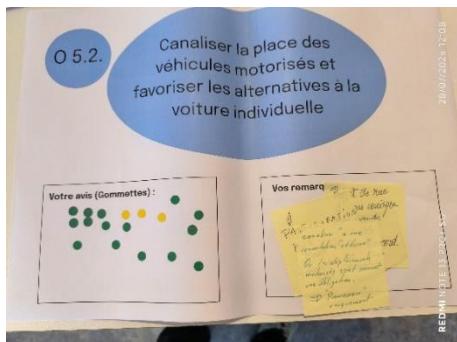


Remarques :

- Intégrer le réseau de chemins vicinaux, le conserver, l'entretenir et le réhabiliter > projet
- Penser un réseau divers également avec les communes voisines > projet
- Rendre la zone 30 obligatoire > projet
- Penser l'accessibilité au futur hall omnisport > projet

Ok pour la formulation de l'objectif.

- O 5.2 : Canaliser la place des véhicules motorisés et favoriser les alternatives à la voiture individuelle



Remarques :

- La notion de voiture en mouvement et de voiture à l'arrêt souhaitée par le bureau d'étude n'est pas bien comprise par les membres de la CLDR. Canaliser à une connotation de réduire.

Formulation de l'objectif à modifier : proposition de SEN5 : « Favoriser les alternatives à la voiture individuelle et organiser de manière lisible et cohérente la place des véhicules motorisés, qu'ils soient en mouvement ou à l'arrêt. »

- O 5.3 : Amorcer la transition énergétique et climatique du territoire



Remarques :

- Objectif ambitieux, qu'est-ce que l'on peut faire concrètement car on ne va pas révolutionner mais participer.
- Informer sur les termes « transition énergétiques »

Ok pour la formulation de l'objectif.

Avec ces différentes remarques et nouvelles propositions, la stratégie est adoptée par la CLDR. Les groupes de travail pourront bien sur revoir ces définitions en fonction de leurs réflexions.

Passons à la suite ...

C'est sur base de cette stratégie (liste des objectifs) que nous allons constituer les futurs groupes de travail qui auront comme objet de proposer des actions et projets concrets matériels et immatériels pour poursuivre ces objectifs.

Nous avons déjà récolté de nombreuses idées de projet lors des différentes consultations organisées. Les membres reçoivent un tableau reprenant les propositions par objectifs et par localisation. Ce sera une source d'inspiration pour les GT.



On aura aussi l'occasion d'inviter des personnes ressources qui seront présentes pour donner des informations pertinentes et proposer des projets efficents et réalisables.

7. Visites des villages :

Vincent Legrand demande si les personnes peuvent nous donner le jour, le lieu et l'heure de rendez-vous par village. De ces propositions, un calendrier est proposé. Nous contacterons les responsables village par village une semaine avant pour donner le nombre des personnes inscrites.

8. Divers et Agenda

- Petit rappel par Vincent Legrand du qui est qui book. Certains membres n'ont pas encore fait leur photo ou rempli le formulaire.
- Les prochaines étapes sont les visites de villages.

Sarah maquet remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Sarah MAQUET et Vincent LEGRAND

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Sarah MAQUET
(Fondation Rurale de Wallonie) au 080 / 29 11 22 ou par courriel : s.maquet@frw.be*

ou Julia VOGTS (agent relais de l'Opération) par courriel : julia.vogts@commune-dalhem.be

